

VERIMATRIX

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 34.214.058,80 euros
Siège social : Impasse des Carrés de l'Arc, Rond-Point du Canet, 13590 Meyreuil
399 275 395 RCS Aix-en-Provence

RAPPORT SPECIAL
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE
(Attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions)

Exercice clos le 31 décembre 2020

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L. 225-184 du code de commerce relatif aux attributions d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, afin de vous rendre compte :

- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription d'actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun de ses mandataires par la Société, par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du code de commerce et par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ainsi que du nombre et du prix des actions souscrites durant l'exercice par ces mandataires sociaux en levant une ou plusieurs des options (1) ;
- le nombre, le prix et les dates d'échéance des options de souscription d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé ainsi que le nombre et le prix des actions qui, durant l'année, ont été souscrites en levant une ou plusieurs options, par chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé (2),
- le nombre, le prix et les dates d'échéance des options de souscription d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires (3).

1. Options consenties aux mandataires sociaux

Néant.

Aucun dirigeant mandataire social de la Société n'a levé d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ou de toute autre société de son Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. Options consenties aux dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé

| Bénéficiaire | Date d'attribution | Nombre | Prix d'exercice (euros) | Date d'échéance | Société concernée |
|----------------|--------------------|---------|-------------------------|-----------------|-------------------|
| Asaf Ashkenazi | 17 janvier 2020 | 100.000 | 1,99 | 17 janvier 2030 | Verimatrix, Inc. |
| Lu Bolden | | 100.000 | 1,99 | | Verimatrix, Inc. |

73.774 options de souscription d'actions ont par ailleurs été levées par deux salariés de la Société ou d'une filiale de la Société au cours de l'exercice 2020.

3. Options consenties à l'ensemble des salariés du groupe

Au cours de l'exercice 2020, le conseil d'administration, faisant usage des autorisations qui lui ont été consenties, a procédé à l'attribution d'un nombre total de 200.000 options de souscription d'actions de la Société au profit de bénéficiaires, salariés de la Société et des filiales de la Société, selon le tableau ci-dessus.

Le conseil d'administration